BLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-:-:-:-
RESIDENCE DU CONSEIL
-:-:-:-:-:-

CONSEIL GÉNÉRAL
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
24 Août 1960
Arrivée N° 1314 SGCM

DECRET

-:-:-:-:-:-

portant approbation du budget régional Exercice I960 de la Région du Centre

/-) N N E E I960 N° 232 /PCM-MF

LE PREMIER MINISTRE,

VU la Constitution de la République du Dahomey

VU la loi organique N° 59-35 du 31 Décembre I959 portant institution et organisation des Conseils Généraux, et notamment son article 44

SUR proposition du Ministre des Finances,

Le Conseil des Ministres entendu

DECRETE

-:-:-:-:-:-:-:-

ARTICLE PREMIER.- Est approuvée la délibération N° 8/60 du I3 Juillet I960 du Conseil Général du Centre fixant le Budget Régional de l'exercice I960.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Dahomey et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Porto-Novo, le 19 Aout 1960

Par le Premier Ministre
Le Ministre des Finances

F. APLOGAN

Le Ministre de l'Intérieur

AMPLIATION.-

Original	1
J.O.R.D.	1
P.C.M.	15
SGPCM	5
M.I.	2
MF/CAB	2
S.F.	3
I.C.F.	1
C.D.	1
TRESOR	3
CONSEIL GENERAL	5
DELEGUE REGIONAL	3